FSSV Fédération Suisse de Ski de Vitesse

A T T E S T A T I O N Saison 2027

Par la Présente, la compagnie

_____

confirme que son assuré(e)

Mlle/Mme/M._____

Né(e) le _____ est au bénéfice d'une couverture accidents couvrant la pratique du ski de Vitesse.

Cette couverture inclue au minimum les frais de traitement en division commune sans restriction ainsi que les frais de sauvetage jusqu'à concurrence de

CHF_____.-

O Ces Garanties ont une validité en Suisse uniquement.
O Ces Garanties ont une validité mondiale.
O Ces Garanties ont une validité limitée à _____
O Ces garanties sont valable jusqu'en _____

Lieu, date, signature et timbre de l'assureur

……

A fournir en annexe : attestation originale d'assurance si disponible, coordonnées e-mail de l'assureur